



Bécassines infos

Lettre d'information du Réseau Bécassines

Photo: © Dupont-Roger

Edito

Dans ce numéro

Russie / Conditions d'accueil.....	p.2
Saison de baguage.....	p.2-4
Reprise de bagues.....	p.5
Balises GPS/Argos.....	p.6-8
Vie du Réseau.....	p.9
Trucs et astuces.....	p.10
Bécassine double.....	p.13
Grippe aviaire.....	p.11
Risques d'électrocution.....	p.11
Annexes - Tableau des reprises...	p.12-15

SAISON 2022-2023 EN CHIFFRES

2 311 bécassines capturées
1 766 bécassines des marais
545 bécassines sourdes

50 départements impliqués

OFB RÉSEAU BÉCASSINES

Station de Chizé
Carrefour de la Canauderie
79360 Villiers en Bois
reseau.becassines@ofb.gouv.fr
05 49 09 68 80

<https://professionnels.ofb.fr/reseau-becassines>

Avec plus de 2 300 captures réalisées, l'activité des bagueurs du Réseau bécassines est à saluer pour cette saison 2022-2023. En effet, malgré la répartition aléatoire des oiseaux en lien avec la sécheresse et l'omniprésence du virus de la grippe aviaire, ils ont réussi à maintenir des opérations de captures régulières.

Etant inféodées aux zones humides, les bécassines sont des modèles d'études intéressants pour surveiller l'état de santé de ces écosystèmes à travers toute l'Europe. Comme rappelé dans la dernière lettre d'information, des incertitudes existent aujourd'hui sur les tendances des populations. En particulier, les populations européennes de Bécassines des marais ont vu passer leur statut de conservation de Préoccupation mineure à Vulnérable (BirdLife 2021). A titre de comparaison, cette espèce est donc aujourd'hui considérée comme plus menacée que la Barge à queue noire ; cette dernière ayant vu son statut européen s'améliorer, passant de Vulnérable à Quasi-menacée. Il est important d'apporter des éléments pour justifier ou non ce changement majeur de statut de conservation, surtout que les données de captures/recaptures obtenues depuis une quinzaine d'années grâce aux efforts des bagueurs du Réseau Bécassines constituent une base de données unique en Europe pour les bécassines. C'est dans ce cadre qu'un partenariat va débuter en fin d'année avec le Centre d'Ecologie Fonctionnelle et Evolutive (CNRS) de Montpellier. L'objectif sera d'estimer les tendances démographiques et d'identifier les mécanismes principaux responsables de ces changements. La Bécassine sourde, pour laquelle il n'existe actuellement aucune information publiée sur la démographie en Europe, sera aussi étudiée. En tant que facteur de mortalité, l'impact de la chasse sera bien évidemment évalué. Nous ne manquerons pas de vous informer des résultats en avant-première.

Un autre volet de notre travail concerne aujourd'hui l'étude des migrations à l'aide de balises de géolocalisation. La miniaturisation des balises nous a permis de découvrir beaucoup sur l'origine et la phénologie de la migration prénuptiale de la Bécassine des marais. Désormais, nous allons nous orienter sur la migration postnuptiale en équipant des oiseaux sur les sites de reproduction ou de mue en fin d'été. L'objectif sera de comparer les stratégies de migration entre jeunes et adultes, en lien avec les conditions climatiques. Les oiseaux étant généralement fidèles à leur site d'hivernage, le comportement des jeunes peut être particulièrement informatif sur l'impact futur des changements climatiques. Aussi, grâce à une première expérience en 2022, on se rend compte que beaucoup de choses restent à découvrir sur ces espèces, comme cette migration étonnamment rapide d'une bécassine vers le Niger. Quelle proportion d'oiseaux évitent ainsi l'Europe de l'Ouest en migration? Ce sont des informations cruciales quand il s'agit d'évaluer l'impact de la chasse en Europe sur les populations.

A tous les acteurs de ce Réseau, nous vous remercions et vous souhaitons une excellente saison de capture.

L'équipe du Réseau Bécassines
Damien Coreau, Kévin Le Rest, Maxime Passerault

LE RÉSEAU BÉCASSINES



Russie 2022

Les opérations de comptages des bécassines des marais nicheuses ont été initiés en 2012 par un partenariat entre l'OFB (ex-ONCFS) et la Russian Society for Conservation and Studies of Birds. Il s'agissait de suivre plus d'une centaine de sites favorables à la reproduction des bécassines des marais sur la Russie européenne.

Avec le début du conflit entre la Russie et l'Ukraine, l'OFB qui finançait en partie ce suivi, n'a pas renouvelé les conventions de partenariat. Nous n'avons donc pas de résultats sur les comptages 2023 et sur les tendances d'évolutions depuis 2012. Vous pouvez néanmoins retrouver les derniers résultats de ce suivi dans la [lettre info n°19 du Réseau bécassines \(Juillet 2022\)](#).

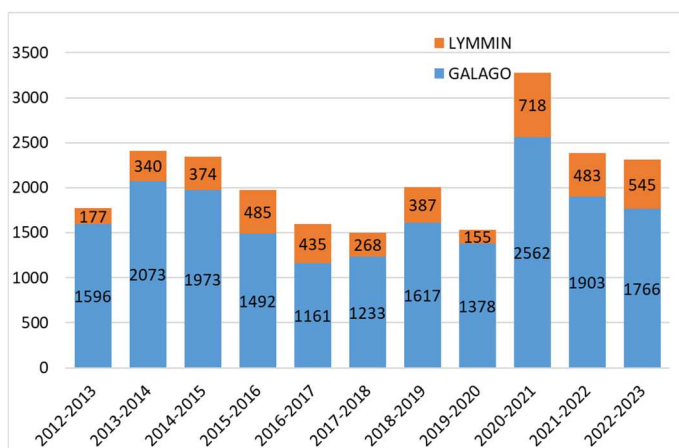
Conditions d'accueil

L'été 2022 a été marqué par de fortes chaleurs et un manque d'eau sur le territoire. Les premiers mouvements intéressants de bécassines ont été signalés à partir du 10 août. Les territoires qui avaient de l'eau ont accueilli des oiseaux en quantité. Ce manque d'eau s'est aussi ressenti en septembre mais la situation a pu s'améliorer sur le nord de la France avec le retour des précipitations. Des températures très douces se sont maintenues au début de l'automne et des records de chaleur ont été enregistrés pour le mois d'octobre. Cette douceur s'est poursuivie en novembre et des perturbations atlantiques ont permis d'alimenter les sols en eau. Le tiers sud de la France présentait tout de même de forts déficits hydriques à cette période. Début décembre, le froid est arrivé mais la douceur est revenue ensuite pour la fin d'année 2022 jusqu'à mi-janvier. Le déficit hydrique était toujours ressenti en décembre excepté dans le Sud-Est et la Bretagne.

A partir de mi-janvier, le temps hivernal s'est installé avec des précipitations importantes mais en février les conditions anticycloniques et donc le déficit de pluviométrie étaient de retour. En mars, le temps est redevenu agité avec de la pluie et beaucoup de vent, pouvant empêcher les opérations de capture au filet vertical. La saison de capture s'est terminée en avril avec de la fraîcheur.

Saison de baguage

Plus de 2 300 bécassines ont pu être capturées au cours de la saison 2022-2023 (Cf. Graphique 1). Cette valeur se situe au niveau de la saison précédente et en fait une bonne saison malgré des conditions de captures changeantes et différents aléas : un manque d'eau marqué pour certains mais avantageux pour d'autres avec des concentrations de bécassines, un temps trop perturbé et venteux pour installer des dispositifs de capture, la grippe aviaire qui s'invite dans de nombreuses régions. De plus, le planning des bagueurs manque parfois de souplesse pour s'adapter à toutes ces conditions. Les captures fructueuses et en nombre sont donc à saluer tout comme l'investissement des uns et des autres dans ces opérations.



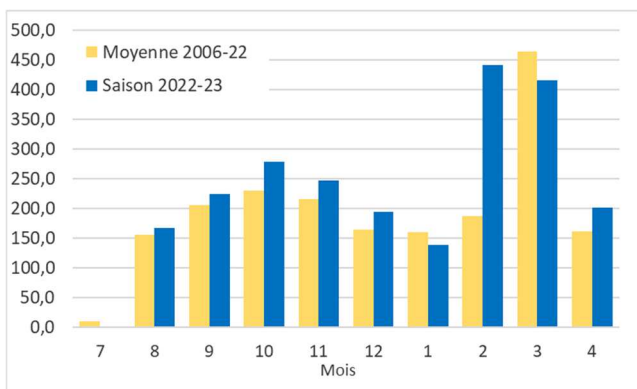
Graphique 1 : Evolution des captures par saison (bécassines des marais bleu et b. sourdes en orange).

En 2022-2023, la proportion de bécassines sourdes est importante, à un niveau de près de 24 % du total des captures (545 pour 2 311 captures) et bien au-dessus de la moyenne cumulée depuis la saison 2006-2007 (17 %). Ces présences importantes de bécassines sourdes se sont aussi ressenties dans les résultats des lectures de plumages, récoltés par les chasseurs, avec une part plus importante que les autres saisons (à confirmer lorsque les résultats définitifs seront publiés). Cette différence de proportion pourrait aussi être due à une moindre présence de bécassines des marais sur notre territoire, résultat d'une migration particulière, additionné à des conditions d'accueils peu favorables. On remarque également que les captures à l'épuiette sont en hausse depuis 3 saisons. Désormais, plusieurs bagueurs peuvent avoir à disposition des appareils à vision thermique. Il est alors beaucoup plus facile de détecter les bécassines sourdes avec un tel équipement et la capture est d'autant plus simple qu'elles se laissent souvent approcher.

Saison de baguage (suite)

En août, septembre et malgré des conditions hydriques compliquées, des bagueurs ont trouvé des stationnements conséquents de bécassines. En début de saison, il est intéressant de sortir les filets car il s'agit en majorité de jeunes oiseaux, souvent très réceptifs à la repasse. En octobre, les bécassines sourdes sont arrivées et malgré la douceur, le Puy-de-Dôme et le Loiret sortent du lot en nombre de captures. Durant la première partie de saison, synonyme de migration postnuptiale, le nombre de prises est supérieure à la moyenne 2006-2022 (Cf. Graphique 2). Au cours de l'hiver, les équipes de bagueurs ont tenté des opérations régulièrement mais les gros coups sont rares. Toutefois, cet effort de capture à intervalle régulier, est aussi intéressant pour étudier l'hivernage et la répartition des effectifs.

Les fins de saisons sont les périodes où l'activité des bagueurs est forte et à partir de février, le nombre de captures augmente. Il est même rare de noter que les prises ont été plus fortes en février (441) qu'au mois de mars (416). Avril a permis de terminer la saison avec de bons résultats. Ces trois derniers mois de capture apportent quasiment la moitié des données de baguage.



Graphique 2 : Chronologie des captures en 2022-2023 (bleu) par rapport à la moyenne 2006-2022 (jaune).

Bilan par régions

Nord/Nord-Ouest :

Le début de saison a été fructueux pour les bagueurs du Conseil départemental du Nord avec des opérations fructueuses sur les premières migratrices. Le Calvados avec 113 captures, sort aussi du lot, où l'activité a été continue et renforcée par l'arrivée d'un nouveau bagueur. Pour l'Eure, les captures sont bonnes mais le record établi l'année dernière n'est pas battu. L'Oise et les Yvelines apportent aussi un petit lot

d'oiseaux. Le peu de résultats dans le Pas-de-Calais et la Somme est regrettable dans ces territoires favorables aux bécassines. Dans la Manche, aucun bagueur n'exerce actuellement.

Bretagne/Pays-de-la-Loire :

A nouveau, les résultats sont bons dans les départements du Finistère, des Côtes d'Armor et de la Loire-Atlantique. Des difficultés à trouver les oiseaux ont été ressenties en Vendée et en Ille-et-Vilaine avec des niveaux d'eaux faibles.

Ouest/Sud-Ouest :

Les captures ont été importantes en Charente avec 327 prises, par rapport à la Charente-Maritime et les Deux-Sèvres où les résultats sont généralement plus forts. En Gironde, le mois d'août a apporté un nombre important de captures. Sur la façade atlantique du Sud-Ouest, les données apportées sont intéressantes.

Arc méditerranéen :

La région étant sous représentée en bagueurs, on enregistre peu de captures dans les Bouches-du-Rhône, et les Pyrénées-Orientales.

Massif central :

Le Puy-de-Dôme sort du lot cette année. Par une présence régulière d'oiseaux sur un marais bien localisé, les captures ont été régulières et importantes par les équipes FDC et OFB. Majoritairement axées sur les bécassines sourdes, les opérations printanières ont apporté des données importantes en Lozère (142 prises), Haute-Loire, Cantal et Aveyron.

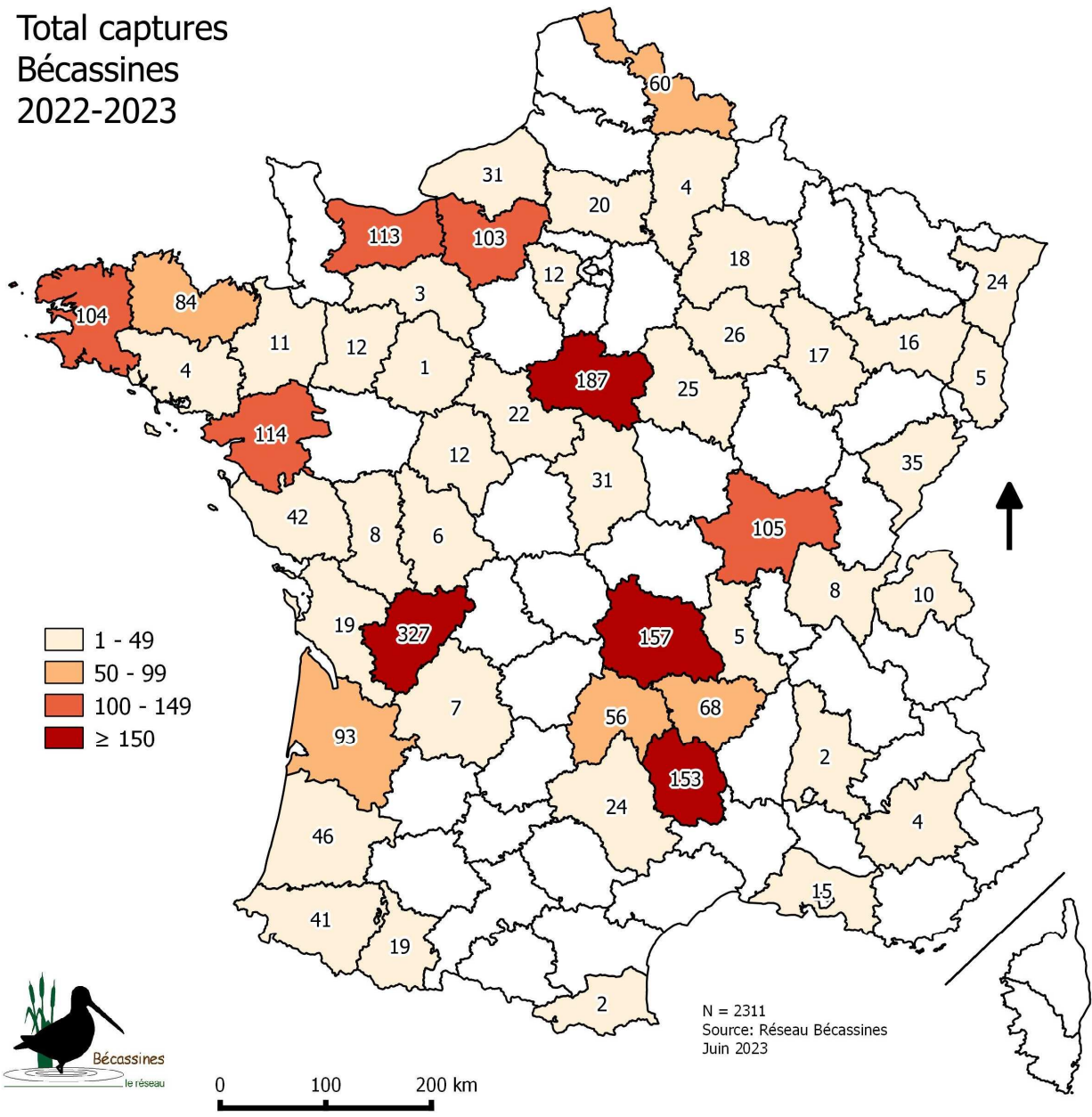
Centre/Île-de-France :

Ici aussi les difficultés liées au manque d'eau ont été perçues et les résultats sont plus faibles pour ces départements. Seul dans le Loiret, un nombre conséquent d'oiseaux a été capturés (187).

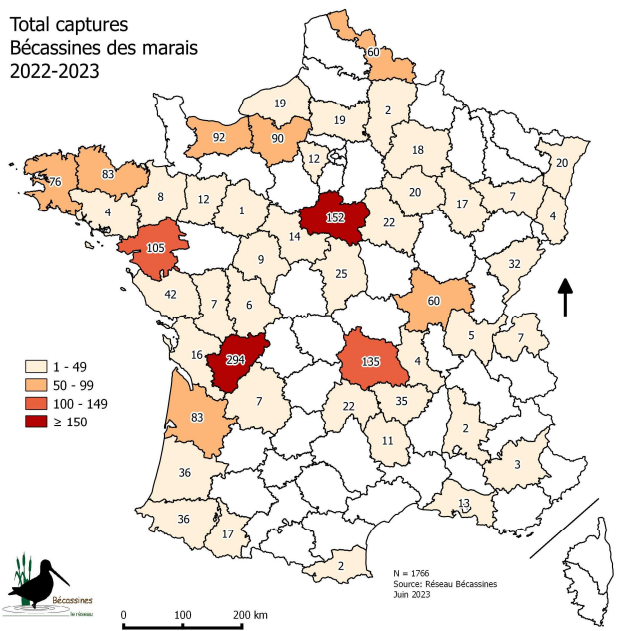
Est, Nord-Est de la France :

Deux nouveaux bagueurs ont été formés dans les Vosges et ont apporté rapidement leurs premiers résultats (16 prises). En Alsace, 29 captures sont à signaler. Les départements de la Marne, Haute-Marne et l'Aube tournent autour de la vingtaine de captures. Les résultats sont satisfaisants en Saône-et-Loire (105 captures) mais plus faibles dans l'Ain et le Doubs.

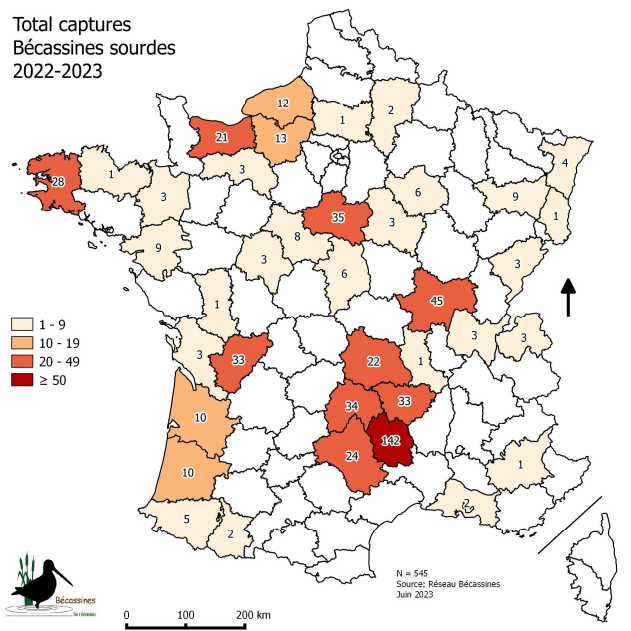
Total captures Bécassines 2022-2023



Total captures Bécassines des marais 2022-2023



Total captures Bécassines sourdes 2022-2023



Cartes 1-2-3: Répartitions départementales des captures en 2022-2023 (total des captures en haut, bécassines des marais en bas à gauche, bécassines sourdes en bas à droite).

Reprise de bagues

Au cours de la saison cynégétique 2022-2023, le Réseau a récolté 130 informations de reprise de bagues bécassines.

Pour les bécassines des marais, 51 sont des reprises directes (oiseaux bagués au cours de la même saison 2022-2023) et 48 sont indirectes (oiseaux bagués les saisons précédentes). Pour les bécassines sourdes, c'est l'inverse qui se remarque avec plus de reprises indirectes (20) que de reprises directes (8).

Parmi ces reprises, 15 bécassines étaient porteuses d'une bague étrangère provenant de 8 pays différents : Allemagne (4), Belgique (3), Pays-Bas (3), Rep. Tchèque (1), Hongrie (1), Finlande (1), Pologne (1), Suisse (1).

La bécassine des marais provenant des Pays-Bas présente le 2nd temps de port de bague enregistré dans notre base avec 3 698 jours. Baguée le 23 août 2012, un chasseur camarguais a tué cet oiseau le 8 octobre 2022, soit un peu plus de 10 ans après.

Le plus long port de bague reste à 4 386 jours pour une bécassine des marais baguée en 2008 et reprise en novembre 2020 en Gironde.

Espèce	Reprises directes	Reprises indirectes	En attente	Total
Bécassine des marais	51	48	2	101
Bécassine sourde	8	20	1	29
Total	59	68	3	130

Informations à transmettre pour une reprise de bague

- Date
- Commune, Lieu-dit et coordonnées GPS
- N° bague et photo pour contrôle le numéro
- Poids de l'oiseau si connu
- Coordonnées (mail) de l'informateur



© Landry Boussac

Balise GPS/Argos – Printemps 2022

Au printemps 2022, 30 nouvelles balises GPS/Argos ont été déployées sur des bécassines des marais. Les résultats de la migration prénuptiale ont pu être montrés dans la précédente [lettre info n°19 du Réseau bécassines \(Juillet 2022\)](#).

En résumé, la campagne 2022 a permis d'obtenir 22 départs en migration sur les 33 oiseaux équipés et la localisation de 17 zones de nidifications. Le nombre de données obtenues est faible par rapport aux précédentes campagnes.

Durant l'été 2022, la majorité des balises s'est arrêté d'émettre. L'étude porte sur la migration prénuptiale et les balises avec batterie intégrée ont une durée de vie limitée. Les localisations obtenues en été et en automne sont un « bonus » car la programmation est focalisée sur les trajets printaniers. Seules deux balises ont permis de caractériser des dates de départ en migration postnuptiale.

La première bécassine à quitter son lieu de nidification a entamé sa migration autour du 24 août 2022. Equipée en Saône-et-Loire, elle a niché en Russie dans l'Oblast de Nijni Novgorod jusqu'à fin juin puis a refait un déplacement au nord-ouest sur l'Oblast de Kirov. Elle a quitté cette zone fin août pour atterrir en Biélorussie où elle a transmis des données du 31 août au 7 septembre. Passé cette date, plus aucune autre localisation ne sera reçue.

Le second trajet postnuptial est lui aussi incomplet. Cette bécassine équipée dans le Finistère s'est installée en Ukraine, à la limite de la Biélorussie, dès la mi-avril. Une interruption des transmissions aura lieu entre le 7

mai et le 19 août laissant croire que nous n'aurions plus jamais de nouvelles de cet oiseau. Mais de nouvelles données ont été transmises en automne, situant l'oiseau en Pologne du 9 septembre au 3 octobre 2022, date de la dernière localisation reçue.

Quatre bécassines équipées les années précédentes ont été prélevées à la chasse ou contrôlées lors d'opérations de capture en 2022.

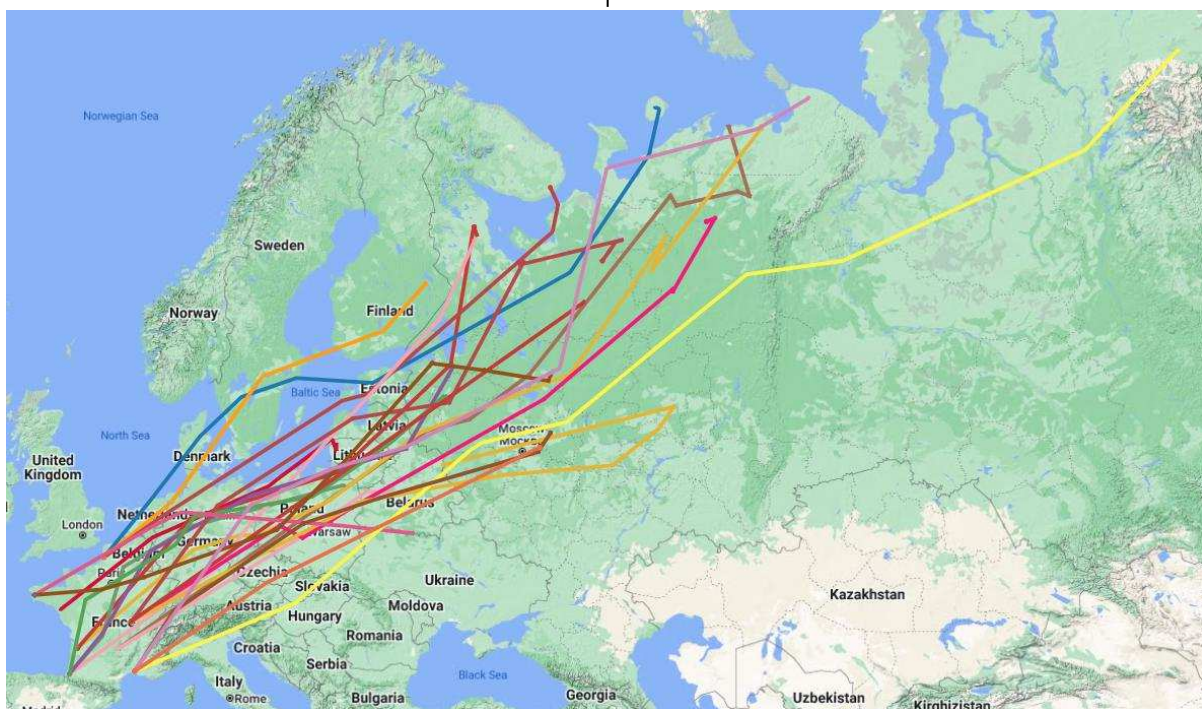
En mars 2022, une bécassine portant une balise est contrôlée en Gironde, sur son lieu de première capture. Equipée en février 2020, cet oiseau avait livré des informations sur son parcours migratoire prénuptial, sa zone de nidification et une partie de son trajet postnuptial. La transmission des localisations s'était alors stoppée en Pologne durant l'automne 2020. Cet oiseau portait toujours sa balise dont le harnais était sur le point de rompre.

Une bécassine équipée en février 2021 dans les Pyrénées-Atlantiques a été tuée à la chasse en octobre 2022 en Seine-Maritime. Elle n'avait plus sa balise. Celle-ci n'avait transmis que 6 localisations.

Une bécassine équipée en avril 2020 en Loire-Atlantique a été prélevée en décembre 2022 sur le même site. Peu de données avait été reçues mais sa zone de nidification en Russie avait pu être identifiée.

Enfin en février 2023, une bécassine, équipée en Charente en 2019, dont la balise n'avait pas fonctionné, a été contrôlée au baguage sans sa balise.

<https://professionnels.ofb.fr/fr/node/910>



Carte 4 : Trajets des bécassines des marais équipées en 2022.

Balise GPS/Argos – Automne 2022 Estonie

Fin septembre 2022, sept nouvelles Bécassines des marais ont été équipées de balises GPS/Argos au cours d'une mission en Estonie. L'objectif de cette mission était de réaliser un test de faisabilité d'une étude des migrations postnuptiales de l'espèce en vue d'un projet de plus grande ampleur.

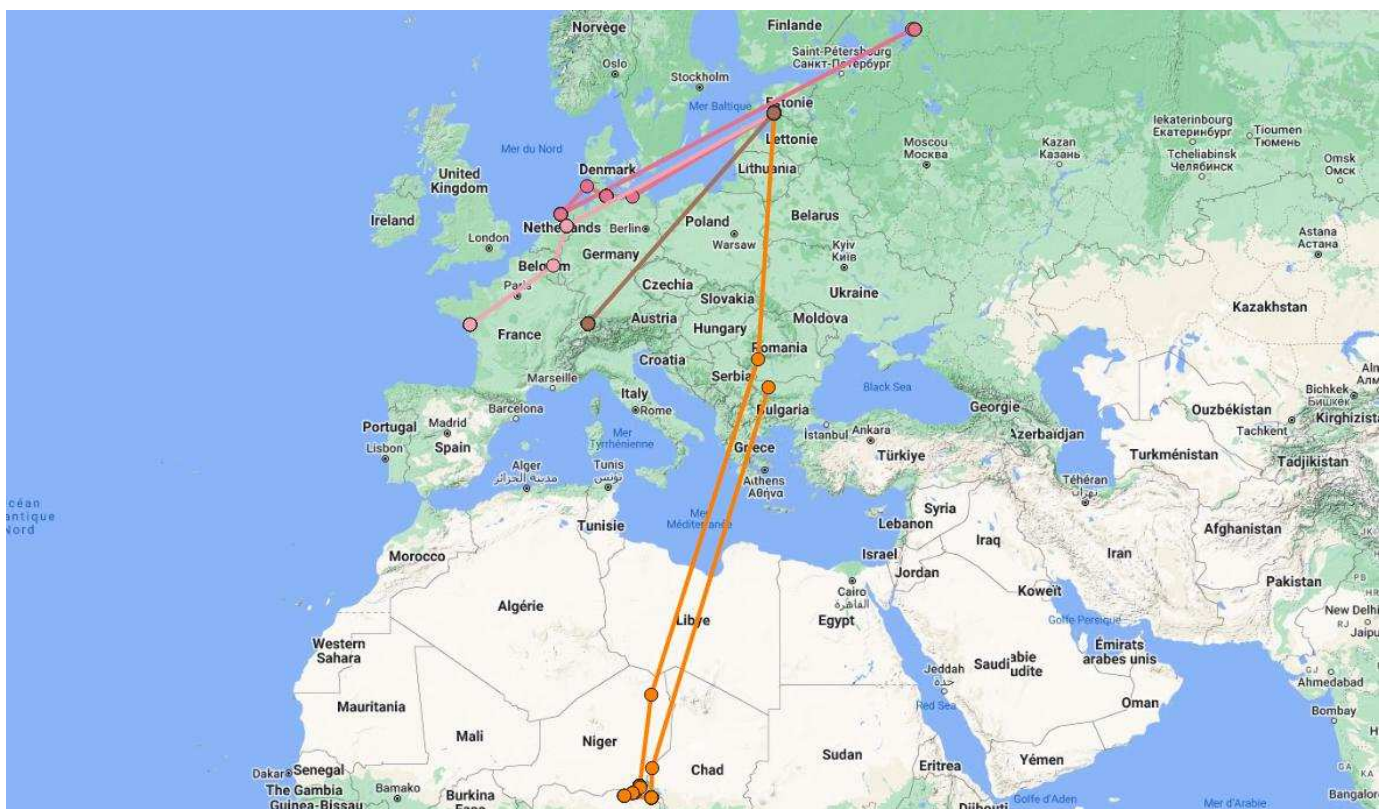
Migration postnuptiale

Des trajets de migration postnuptiale ont été enregistrés pour quatre des sept bécassines équipées avec des départs d'Estonie entre le 19 octobre et le 15 novembre. Les quatre oiseaux ont hiverné dans des zones différentes : Pays-Bas, Suisse, France (Loire-Atlantique) et à la frontière Nigeria/Niger/Tchad. La durée de migration varie pour trois oiseaux entre trois et 11 jours et autour de 40 jours pour le quatrième oiseau.

La bécassine, installée en France a beaucoup utilisé une zone de décantation d'eaux pluviales routières de Loire-Atlantique. Les localisations précises de cet oiseau ont permis de tenter des opérations de recapture. En effet, le matériel ayant apporté l'information recherchée de son parcours migratoire postnuptial et pouvant tomber en panne de batterie, il a été décidé de tenter de la recapturer pour le lui

enlever. La balise récupérée et rechargée a pu être réutilisée sur un nouvel oiseau au printemps 2023.

Le fait marquant de cette session est qu'une bécassine ait migré en Afrique Sub-saharienne, au Niger. Il est connu que des bécassines hivernent sur la partie Ouest d'Afrique Centrale, notamment au Sénégal. Mais ces migrateurs se déplacent près des côtes africaines, sans doute pour optimiser leurs chances de survie. Dans notre cas, la bécassine est partie plein sud, avec une localisation en Roumanie, la suivante au milieu du Sahara, pour arriver le lendemain sur une petite zone humide du sud Niger. Son trajet très rapide (<4 jours) nous laisse à penser qu'elle s'est très peu arrêtée pour effectuer ces plus de 5 000 kilomètres entre son lieu de capture et sa zone d'hivernage. L'espacement entre les localisations est trop important pour avoir le détail de ce périple mais ces données nous permettent d'attester qu'elle a parcouru près de 1 450 kilomètres en moins de 24 heures entre l'Estonie et la Roumanie puis environ 2 800 kilomètres en 48 heures entre la Roumanie et le nord du Niger, soit une vitesse moyenne de 60 kilomètres par heure. Ce type de stratégie de migration ressemble à celui de la Bécassine double.



Carte 4 : Trajets des bécassines des marais équipées en Estonie en septembre 2022

Balise GPS/Argos – Automne 2022 Estonie

Migration prénuptiale

Deux bécassines des marais ont transmis des localisations au cours de leur migration prénuptiale.

Le départ de la bécassine hivernant aux Pays-Bas est estimé au 28 avril 2023. Le trajet enregistré montre que cet oiseau est allé directement en Russie dans la région de Carélie. Trois localisations la situent à cet endroit jusqu'au 12 mai 2023. La bécassine ayant hiverné près de la frontière Niger-Nigeria-Tchad a entamé son trajet

prénuptial autour du 3 mai 2023. La dernière position de cet oiseau la situe en Bulgarie le 5 mai 2023.

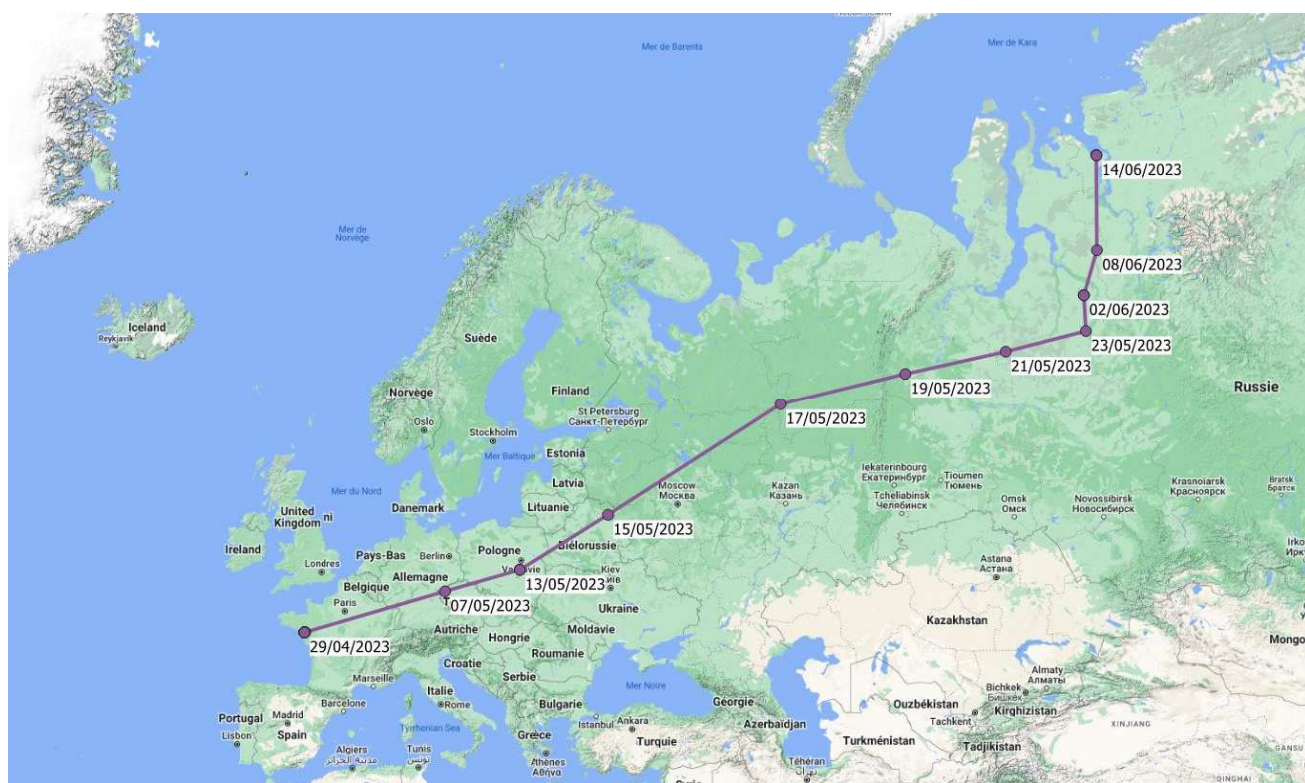
Après plus de 70 localisations exploitables, ces deux balises ont donc épuisé leurs batteries dans les premiers jours du mois de mai. Dommage car la migration prénuptiale est incomplète pour l'oiseau ayant hiverné en Afrique. On ne saura pas si elle allait nicher près de son lieu de capture en Estonie ou ailleurs.

Balise GPS/Argos – Printemps 2023

En décembre 2022, une des bécassines équipées en Estonie a été recapturée en Loire-Atlantique. La balise ayant fourni son trajet postnuptial et allant devenir inactive, l'oiseau a été déséquipé. Cette balise, une fois vérifiée et rechargée, a été posée sur une autre bécassine début avril 2023 afin d'obtenir un nouveau trajet prénuptial. L'oiseau équipé en Loire-Atlantique a commencé sa migration autour du 6 mai. Localisée ensuite en République Tchèque, Pologne et Biélorussie, cette bécassine arrive en Russie le 16 mai. Son parcours se poursuit vers le nord-est, et elle traverse l'Oural 2 jours plus tard. A partir du 10 juin, la bécassine semble se stabiliser et la dernière donnée de

la balise est transmise le 21 juin alors que cet oiseau se situe au nord de la Sibérie Centrale. La distance parcourue en migration prénuptiale est battue, avec plus de 6 500 km d'écart entre le lieu de capture et la zone de nidification. Une bécassine équipée au printemps 2022 en Camargue avait déjà été localisée en Sibérie Centrale.

Depuis le début du programme, et après avoir cumulé une centaine de trajets prénuptiaux, il est intéressant de constater qu'une part des oiseaux hivernants en France provient de régions très éloignées, au-delà de la partie occidentale de la Russie.



Carte 4 : Trajets prénuptiaux des bécassines des marais équipées en Estonie en septembre 2022

Vie du Réseau

Lectures d'ailes

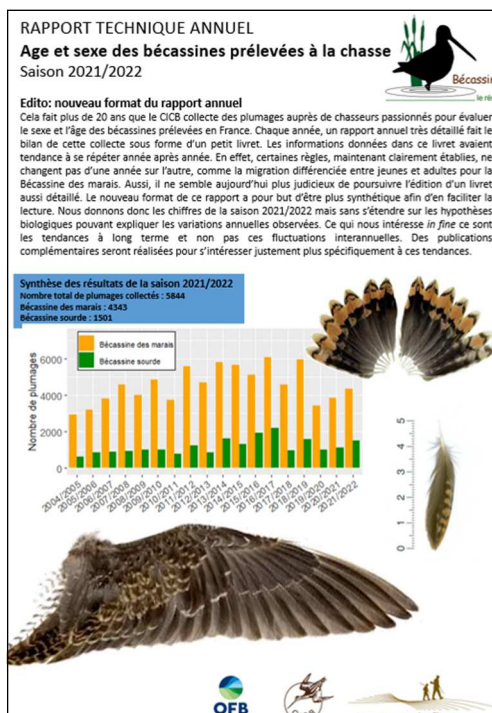
Chaque année, des journées de lectures d'ailes des bécassines prélevées à la chasse sont organisées.

Fruit d'un travail commun entre le CICB (Club international des chasseurs de bécassines), qui gère les récoltes de plumages auprès de ses adhérents, et de l'OFB qui pilote les analyses, les résultats sont ensuite publiés dans un rapport annuel. Ces données apportent un complément aux informations obtenues par les captures réalisées par les bagueurs.

Durant 3 jours en mai 2023, des bagueurs se sont succédés pour analyser des plumages. Des fédérations de chasseurs organisent leurs lectures d'ailes également. Les résultats de la saison 2022-2023, ne sont pas encore publiés. Plus de 5 500 plumages ont été analysés avec une bonne proportion de bécassines sourdes.

En 2024, ces journées devraient se dérouler fin avril dans le Massif Central. Une nouvelle enveloppe dédiée à la collecte des plumages comportant toutes les informations à renseigner sera distribuée.

Chaque bagueur ou personne intéressée peut participer aux lectures. Pour preuve, en 2023, plusieurs personnes extérieures de la région où étaient organisées les lectures de plumages sont venues apporter leur aide. Merci à elles pour leur participation. Chaque participant pourra en témoigner : ces lectures sont une occasion idéale pour approfondir ses compétences sur les critères d'âge et sexe.



Stage de formation

En novembre 2022, 10 nouveaux bagueurs ont intégré le Réseau. Certains viennent de départements où il n'y avait pas de bagueur et apporteront donc de nouvelles informations pour les Vosges, les Ardennes, ou encore les Bouches-du-Rhône.

Un stage de formation des nouveaux



correspondants est organisé en novembre 2023 à la Grand'Mare (Eure). Cette formation peut aussi être demandée par des bagueurs du Réseau qui souhaitent se perfectionner et revoir les critères d'identification des bécassines.

Pour faire acte de candidature, les personnes intéressées par le stage doivent absolument s'inscrire sur le portail de formation OFB.

<https://formation.ofb.fr/session/fiche?id=4522>

Une expérience au filet vertical est demandée aux candidats et nous les encourageons vivement à participer aux camps de baguages généralistes pour s'initier au démaillage des oiseaux ainsi qu'aux montages des filets.

Vous pouvez trouver des adresses de camps de baguage en visitant la page du CRBPO dédiée.

<https://crbpo.mnhn.fr/devenir-bagueur/bagueur-generaliste/la-formation/les-stages-de-formation-pratique/>

Nous pouvons aussi essayer de trouver une personne ressource près de chez vous et vous mettre en contact si besoin.

Truc & Astuces

Cette rubrique vous est ouverte pour partager vos expériences de terrain. N'hésitez donc pas à nous envoyer vos propositions pour la prochaine lettre d'information !

Bande réfléchissante

Que ce soit lors de la passée du soir ou du matin, il peut arriver que l'on ne retrouve pas ses lignes de filets facilement. Pierre-Yves Perroi, agent du SD52 mais aussi bagueur généraliste, nous a transmis cette astuce bien pratique. En collant des bandes réfléchissantes sur l'extrémité des perches (photo de gauche ci-dessous), on peut facilement voir ses perches dans la pénombre, grâce à un simple coup de frontale (photo de droite ci-dessous). Vendues en rouleau ou comme accessoires de sécurité des deux-roues, ces bandes autocollantes sont simples à disposer et résistent bien aux intempéries. N'hésitez pas à vous équiper !



Crochet / Découvit

Le démaillage de certains oiseaux peut s'avérer délicat par moment. Un oiseau bien emmaillé peut vite se trouver en souffrance. Quand nécessaire et pour limiter le temps de démaillage au filet, deux outils de couture peuvent nous apporter une solution rapide.

Le crochet servira à retrouver une maille serrée sans forcément couper le filet. Il permettra alors de faire glisser plus facilement la maille sur le plumage.



Le découvit est à utiliser en dernier recours. Lorsque que le démaillage est trop compliqué, il peut être nécessaire de couper la ou les mailles posant problème pour la sécurité de l'oiseau. Le découvit permet d'agir rapidement et sans risquer de blesser l'oiseau avec une lame de couteau par exemple.



Disponibles en mercerie pour quelques euros, ces deux accessoires sont à avoir sur soi dès que l'on va au filet.

Bécassine double

La bécassine double (*Gallinago media*) est une espèce à répartition nordique de la Scandinavie à la Russie pour sa zone de nidification. En hivernage, elle se retrouve en zone sub-saharienne après une longue migration. Cette espèce peut être présente sur notre territoire aux périodes de sa migration postnuptiale en août-septembre ou pré-nuptiale en mars-avril. Aussi dénommée « royale » par les chasseurs, la bécassine double est une espèce protégée en France. De ce fait, les captures sont tributaires d'une autorisation ministérielle. L'OFB détient cette autorisation jusqu'en fin d'année 2023.

Des observations sont quelquefois signalées et des captures ont pu avoir lieu mais restent rares (9 données enregistrées dans la base du Réseau). Compte tenu du très faible nombre de captures, il a été décidé de ne pas renouveler la dérogation de captures à partir de 2024.

Attention cependant à rester vigilant, car une capture est toujours possible. Dans ce cas, il ne faut pas lui poser de bague mais nous communiquer quand-même la donnée. N'hésitez pas non plus à nous signaler toute présence de ces bécassines pour alimenter la base de données d'observations. L'enjeu est surtout de quantifier une éventuelle baisse ou augmentation de la présence de l'espèce sur notre territoire.

Grippe aviaire

La saison de capture 2022-2023 a été marquée par la grippe aviaire. Le virus Influenza Aviaire reste désormais présent toute l'année sur notre territoire. Certaines familles d'oiseaux ont été fortement impactées notamment les oiseaux coloniaux. Concernant les bécassines nous n'avons pas eu de cas remontés au Réseau.

Plusieurs secteurs ont été contraints à des restrictions fortes pour éviter la propagation du virus pouvant impacter l'activité de certains bagueurs.

Nous devons maintenant apprendre à vivre avec ce virus et respecter au maximum des mesures sanitaires pour continuer notre activité.

Avant de commencer votre session de capture, vérifiez le niveau de risque dans lequel se trouve votre

secteur. Des mesures préfectorales peuvent être prises pour limiter ou interdire les accès et manipulations d'oiseaux. Pour les captures de bécassines, nous suivons les recommandations du CRBPO, variables suivant le niveau de risques:

- > Adapter le protocole de nettoyage
- > Renforcer la prévention
- > Stopper les mesures d'adiposité
- > Stopper les captures

Vous trouverez le détail des actions à mettre en place sur la page du CRBPO.

<https://crbpo.mnhn.fr/les-ressources/documents-officiels/elements-juridiques-et/article/reglement-interieur>

Comprendre les risques

Où se trouve le virus?

- Fientes et sécrétions respiratoires
- Sol souillé
- Eau souillée
- Plumage souillé

Comment se transmet-il ?

- Aérienne – voies respiratoires
- Contact avec les muqueuses

A qui se transmet-il ?

- Oiseaux sauvages à oiseaux sauvages
- Basse-cour à oiseaux sauvages
- Oiseaux sauvages à basse-cour
- Oiseaux à Humain

Facteurs aggravants

- Etat grippal
- Maladie ou faiblesse

Ressources documentaires



Plateforme ESA
Epidémiologie santé animale



<https://www.plateforme-esa.fr/fr>

<https://professionnels.ofb.fr/fr/reseau-sagir>

Risque d'électrocution

De plus en plus de bagueurs sont dotés dans leurs services de jumelles thermiques. Ces nouveaux outils, performants pour repérer les oiseaux, facilitent les captures à l'épuisette des bécassines. Cette technique de capture tend à augmenter dans le Réseau.

Le fait de déambuler avec une canne à pêche en carbone est risqué et il faut avoir conscience que les risques d'électrocution sont importants (deux accidents graves et un mortel se sont produits avec des bagueurs bécasse) avec la foudre et surtout les lignes électriques.

Ne prenez pas de risques inutiles si vous utilisez cette technique de capture.

Règles à respecter

- Toujours sortir accompagné
- Eviter les météo à risques : orage, brouillard, neige, verglas, vent violent, rafales, etc.
- Ne pas prospecter les parcelles traversées par une ligne électrique
- Ne pas stationner et assembler son matériel sous une ligne électrique
- Ne pas pénétrer les parcelles avec du bétail
- Prospecter avec l'accord du propriétaire / exploitant
- Informer la gendarmerie de votre sortie

Annexes — Tableau des reprises Bécassines des marais 1/3

Département de reprise	BAGUE	ACTION	DATE	ESPECE	DISTANCE	DUREE	PORT
07	M87537	B	12/09/2019	GALAGO	BAS-EN-BASSET (43)		
	M87537	R	28/12/2022	GALAGO	BEAGE (LE) (07)	53	1203
10	M79337	B	05/09/2022	GALAGO	GERAUDOT (10)		
	M79337	R	25/09/2022	GALAGO	GERAUDOT (10)	1,9	20
13	M72349	B	14/11/2014	GALAGO	SAINTES-MARIES-DE-LA-MER (13)		
	M72349	R	19/10/2022	GALAGO	ARLES (13)	10	2896
13	M81340	B	20/09/2018	GALAGO	YVES (17)		
	M81340	R	15/10/2022	GALAGO	ARLES (13)	517	1486
13	1441800	B	23/08/2012	GALAGO	Zandvoort (Pays-Bas)		
	1441800	R	08/10/2022	GALAGO	ARLES (13)	975	3698
14	M42078	B	15/08/2022	GALAGO	SAINT-ARNOULT (14)		
	M42078	R	27/08/2022	GALAGO	DEAUVILLE (14)	5	12
14	M42084	B	24/08/2022	GALAGO	SAINT-ARNOULT (14)		
	M42084	R	25/08/2022	GALAGO	CANAPVILLE (14)	2	1
14	M42089	B	24/08/2022	GALAGO	SAINT-ARNOULT (14)		
	M42089	R	25/08/2022	GALAGO	CANAPVILLE (14)	2	1
14	M83571	B	17/02/2022	GALAGO	BLONVILLE-SUR-MER (14)		
	M83571	R	24/09/2022	GALAGO	BONNEVILLE-SUR-TOUQUES (14)	7	219
14	M92379	B	07/09/2022	GALAGO	MENESTREAU-EN-VILLETTE (45)		
	M92379	R	03/12/2022	GALAGO	BASSENEVILLE (14)	226	87
14	M94345	B	17/11/2022	GALAGO	SAINTE-OPPORTUNE-LA-MARE (27)		
	M94345	R	19/12/2022	GALAGO	HONFLEUR (14)	21	32
15	M78270	B	02/03/2022	GALAGO	ARPAJON-SUR-CERE (15)		
	M78270	R	01/11/2022	GALAGO	ARPAJON-SUR-CERE (15)	0,5	244
15	ST03107	B	31/08/2018	GALAGO	Győr-Sopron (Hongrie)		
	ST03107	R	01/11/2022	GALAGO	ALLANCHE (15)	1102	1523
15	HN65640	B	13/08/2021	GALAGO	ZB. JEZIORSKO, GLINNO (Pologne)		
	HN65640	R	08/10/2022	GALAGO	SAINT-PAUL-DE-SALERS (15)	1397	421
16	M79977	B	23/01/2021	GALAGO	MOUTARDON (16)		
	M79977	R	18/01/2023	GALAGO	BARRO (16)	7,3	725
17	M49612	B	22/08/2022	GALAGO	BRAUD-ET-SAINT-LOUIS (33)		
	M49612	R	26/11/2022	GALAGO	MARENNES-HIERS-BROUAGE (17)	69,4	96
17	M49616	B	22/08/2022	GALAGO	BRAUD-ET-SAINT-LOUIS (33)		
	M49616	R	03/09/2022	GALAGO	SAINT-SORLIN-DE-CONAC (17)	12	9
17	M49617	B	22/08/2022	GALAGO	BRAUD-ET-SAINT-LOUIS (33)		
	M49617	R	23/08/2022	GALAGO	SAINT-SORNIN (17)	58,6	1
17	M84822	B	06/11/2020	GALAGO	TONNAY-BOUTONNE (17)		
	M84822	R	02/11/2022	GALAGO	MARENNES-HIERS-BROUAGE (17)	35	726
17	M88942	B	15/08/2022	GALAGO	BRAUD-ET-SAINT-LOUIS (33)		
	M88942	R	09/09/2022	GALAGO	NIEULLE-SUR-SEUDRE (17)	59,6	25
17	M88944	B	15/08/2022	GALAGO	BRAUD-ET-SAINT-LOUIS (33)		
	M88944	R	14/09/2022	GALAGO	MORTAGNE-SUR-GIRONDE (17)	23	30
17	Y32906	B	21/10/2020	GALAGO	PUIDOUX (Suisse)		
	Y32906	R	15/10/2022	GALAGO	MARENNES-HIERS-BROUAGE (17)	612	724
18	M72373	B	24/03/2014	GALAGO	BRINON-SUR-SAUDRE (18)		
	M72373	C	31/03/2014	GALAGO	BRINON-SUR-SAUDRE (18)		
	M72373	C	12/03/2015	GALAGO	BRINON-SUR-SAUDRE (18)		
	M72373	C	07/11/2022	GALAGO	BRINON-SUR-SAUDRE (18)		
	M72373	R	12/01/2023	GALAGO	BRINON-SUR-SAUDRE (18)	1,5	3216
18	M87917	B	30/09/2021	GALAGO	BRINON-SUR-SAUDRE (18)		
	M87917	R	09/10/2022	GALAGO	BRINON-SUR-SAUDRE (18)	2,4	374
21	M90754	B	22/12/2021	GALAGO	BEAUBERY (71)		
	M90754	R	31/01/2023	GALAGO	LAPERRIERE-SUR-SAONE (21)	107,5	405
23	M79907	B	22/12/2020	GALAGO	MONTIGNAC-CHARENTE (16)		
	M79907	R	01/11/2022	GALAGO	BOUSSAC-BOURG (23)	178	679
27	NA214535	B	30/07/2022	GALAGO	BRANDENBURG (Allemagne)		
	NA214535	R	31/08/2022	GALAGO	FOULBEC (27)	921	32
27	M7486	B	11/08/2022	GALAGO	SAINT-VIGOR-D'YMONVILLE (76)		
	M7486	R	14/08/2022	GALAGO	FOULBEC (27)	9,44	3
27	M7500	B	30/08/2022	GALAGO	SANDOUVILLE (76)		
	M7500	R	12/09/2022	GALAGO	FOULBEC (27)	13	13
27	M81253	B	27/10/2021	GALAGO	SAINTE-OPPORTUNE-LA-MARE (27)		
	M81253	R	27/10/2022	GALAGO	SAINTE-OPPORTUNE-LA-MARE (27)	0	365
27	M88375	B	27/10/2021	GALAGO	SAINTE-OPPORTUNE-LA-MARE (27)		
	M88375	R	06/12/2022	GALAGO	SAINTE-OPPORTUNE-LA-MARE (27)	2	405
27	M92956	B	04/11/2021	GALAGO	SAINTE-OPPORTUNE-LA-MARE (27)		
	M92956	R	15/10/2022	GALAGO	PERREY (LE) (27)	3	345
27	M92988	B	26/11/2021	GALAGO	SAINTE-OPPORTUNE-LA-MARE (27)		
	M92988	R	26/11/2022	GALAGO	PERREY (LE) (27)	1	365
32	M79208	B	16/03/2021	GALAGO	EAUZE (32)		
	M79208	R	23/10/2022	GALAGO	EAUZE (32)	1,25	586
33	M49619	B	25/08/2022	GALAGO	BRAUD-ET-SAINT-LOUIS (33)		
	M49619	R	31/08/2022	GALAGO	SAINT-JULIEN-BEYCHEVELLE (33)	14	6
33	M75782	B	25/01/2019	GALAGO	BASTIDE-CLAIRENCE (LA) (64)		
	M75782	C	25/02/2022	GALAGO	BASTIDE-CLAIRENCE (LA) (64)		
	M75782	R	15/10/2022	GALAGO	BLANQUEFORT (33)	176	1359
33	M87738	B	26/08/2020	GALAGO	LACANAU (33)		
	M87738	R	15/01/2023	GALAGO	SAINTE-HELENE (33)	13	872
33	M88026	B	16/11/2020	GALAGO	BRAUD-ET-SAINT-LOUIS (33)		
	M88026	R	24/01/2023	GALAGO	BRAUD-ET-SAINT-LOUIS (33)	1	799
33	M88091	B	24/11/2020	GALAGO	BRAUD-ET-SAINT-LOUIS (33)		
	M88091	R	26/12/2022	GALAGO	SAINTE-CIERS-SUR-GIRONDE (33)	1	762
33	AT255560	R	29/01/2023	GALAGO	LESPARRE-MEDOC (33)	?	?

Annexes — Tableau des reprises Bécassines des marais 2/3

Département de reprise	BAGUE	ACTION	DATE	ESPECE		DISTANCE	DUREE PORT
	M84509	B	01/09/2021	GALAGO	ARAULES (43)		
40	M84509	R	23/10/2022	GALAGO	SAINT-JULIEN-EN-BORN (40)	441	417
	M79253	B	04/01/2020	GALAGO	MEHERS (41)		
41	M79253	R	05/12/2022	GALAGO	MEHERS (41)	0,4	1066
	M79051	B	08/03/2022	GALAGO	BAS-EN-BASSET (43)		
43	M79051	R	29/12/2022	GALAGO	MONISTROL-SUR-LOIRE (43)	4,5	296
	M79055	B	08/03/2022	GALAGO	BAS-EN-BASSET (43)		
43	M79055	R	20/11/2022	GALAGO	MONISTROL-SUR-LOIRE (43)	2	257
	M79701	B	09/09/2022	GALAGO	ARAULES (43)		
43	M79701	R	22/09/2022	GALAGO	CHAMPCLAUDE (43)	2	13
	M84512	B	01/09/2021	GALAGO	ARAULES (43)		
	M84512	C	09/09/2022	GALAGO	ARAULES (43)		
43	M84512	R	11/11/2022	GALAGO	CHAMPCLAUDE (43)	1,2	436
	M84521	B	08/09/2022	GALAGO	ARAULES (43)		
43	M84521	R	06/11/2022	GALAGO	CHAMPCLAUDE (43)	2	59
	M84523	B	08/09/2022	GALAGO	ARAULES (43)		
43	M84523	R	18/09/2022	GALAGO	ARAULES (43)	0	10
	M84524	B	08/09/2022	GALAGO	ARAULES (43)		
43	M84524	R	11/09/2022	GALAGO	CHAMPCLAUDE (43)	2	3
	M84525	B	08/09/2022	GALAGO	ARAULES (43)		
43	M84525	R	17/09/2022	GALAGO	CHAMPCLAUDE (43)	2	9
	M84526	B	08/09/2022	GALAGO	ARAULES (43)		
43	M84526	R	09/09/2022	GALAGO	ARAULES (43)	0	1
	M84527	B	08/09/2022	GALAGO	ARAULES (43)		
43	M84527	R	11/09/2022	GALAGO	CHAMPCLAUDE (43)	2	3
	M84528	B	08/09/2022	GALAGO	ARAULES (43)		
43	M84528	R	11/09/2022	GALAGO	ARAULES (43)	0	3
	M84529	B	08/09/2022	GALAGO	ARAULES (43)		
43	M84529	R	15/10/2022	GALAGO	CHAUDEYROLLES (43)	10	37
	M84535	B	08/09/2022	GALAGO	ARAULES (43)		
43	M84535	R	29/10/2022	GALAGO	CHAMPCLAUDE (43)	2	51
	M84550	B	09/09/2022	GALAGO	ARAULES (43)		
43	M84550	R	11/09/2022	GALAGO	CHAMPCLAUDE (43)	2	2
	NA205423	B	02/10/2019	GALAGO	LANGENWERDER (Allemagne)		
44	NA205423	C	22/09/2022	GALAGO	LAVAU-SUR-LOIRE (44)	1206	882
	M44709	B	06/10/2022	GALAGO	DONGES (44)		
44	M44709	R	03/12/2022	GALAGO	DONGES (44)	3,9	58
	M80636	B	06/04/2020	GALAGO	DONGES (44)		
44	M80636	R	15/12/2022	GALAGO	DONGES (44)	0	983
	M91985	B	17/04/2021	GALAGO	OUSSOY-EN-GATINAIS (45)		
45	M91985	R	15/10/2022	GALAGO	NARGIS (45)	26,7	546
	M92371	B	22/08/2022	GALAGO	MENESTREAU-EN-VILLETTE (45)		
45	M92371	R	15/10/2022	GALAGO	FERTE-SAINT-AUBIN (LA) (45)	3	54
	M92386	B	14/09/2022	GALAGO	MENESTREAU-EN-VILLETTE (45)		
45	M92386	R	02/10/2022	GALAGO	FERTE-SAINT-AUBIN (LA) (45)	4	18
	M92510	B	28/10/2022	GALAGO	OUSSOY-EN-GATINAIS (45)		
45	M92510	R	05/11/2022	GALAGO	THIMORY (45)	4,5	8
	M67799	B	04/11/2020	GALAGO	NASBINALS (48)		
48	M67799	R	26/10/2022	GALAGO	NASBINALS (48)	1	721
	M85901	B	29/03/2022	GALAGO	CUSSAC (15)		
48	M85901	R	11/11/2022	GALAGO	MARCHASTEL (48)	39	227
	M93662	B	18/10/2022	GALAGO	OSTRICOURT (59)		
50	M93662	R	06/01/2023	GALAGO	CARENTAN-LES-MARAIS (50)	331,1	80
	M78401	B	08/01/2016	GALAGO	MONTSURS-SAINT-CENERE (53)		
	M78401	C	25/10/2016	GALAGO	MONTSURS-SAINT-CENERE (53)		
53	M78401	R	16/12/2022	GALAGO	MONTSURS-SAINT-CENERE (53)	1	2534
	M88407	B	10/08/2022	GALAGO	HONDSCHOOTE (59)		
59	M88407	R	21/08/2022	GALAGO	HONDSCHOOTE (59)	0	11
	M88418	B	11/08/2022	GALAGO	HONDSCHOOTE (59)		
59	M88418	R	15/08/2022	GALAGO	TETEGHEM-COUDEKERQUE-VILLAGE (59)	5	4
	M88446	B	14/08/2022	GALAGO	HONDSCHOOTE (59)		
59	M88446	R	22/08/2022	GALAGO	HONDSCHOOTE (59)	0	8
	M88447	B	14/08/2022	GALAGO	HONDSCHOOTE (59)		
59	M88447	R	21/08/2022	GALAGO	HONDSCHOOTE (59)	0	7
	M91176	B	11/08/2022	GALAGO	PLOMODIERN (29)		
59	M91176	R	05/10/2022	GALAGO	LOOBERGHE (59)	564	55
	99Z44047	B	08/10/2021	GALAGO	WOUMEN (Belgique)		
62	99Z44047	R	31/10/2022	GALAGO	LILLERS (62)	55,6	388
62	99Z48170	R	07/09/2022	GALAGO	MERLIMONT (62)	?	?
	NA246702	B	29/07/2022	GALAGO	Lütow (Allemagne)		
62	NA246702	R	31/12/2022	GALAGO	NEMPONT-SAINT-FIRMIN (62)	924	155
	M62827	B	09/03/2021	GALAGO	CLAIRMARAIS (62)		
62	M62827	R	01/12/2022	GALAGO	SAINT-OMER (62)	5	632
	M62829	B	08/03/2022	GALAGO	CLAIRMARAIS (62)		
62	M62829	R	12/12/2022	GALAGO	CLAIRMARAIS (62)	0,5	279
	M79188	B	28/09/2021	GALAGO	SAINTE-OPPORTUNE-LA-MARE (27)		
62	M79188	R	23/09/2022	GALAGO	ECOURT-SAINT-QUENTIN (62)	204	360
	M88409	B	10/08/2022	GALAGO	HONDSCHOOTE (59)		
62	M88409	R	11/08/2022	GALAGO	MERLIMONT (62)	51	1

Annexes — Tableau des reprises Bécassines des marais 3/3

Département de reprise	BAGUE	ACTION	DATE	ESPECE		DISTANCE	DUREE	PORT
63	NA223832	B	15/08/2021	GALAGO	THURINGEN (Allemagne)			
	NA223832	R	03/10/2022	GALAGO	PULVERIERES (63)	839		414
63	M81530	B	08/03/2022	GALAGO	SAUXILLANGES (63)			
	M81530	R	08/12/2022	GALAGO	SAUXILLANGES (63)	0		275
63	M81533	B	21/09/2022	GALAGO	OLBY (63)			
	M81533	R	24/11/2022	GALAGO	ORCIVAL (63)	9		64
63	M95904	B	02/11/2022	GALAGO	OLBY (63)			
	M95904	R	24/11/2022	GALAGO	MAZAYES (63)	2		22
64	M85234	B	25/02/2021	GALAGO	GERONCE (64)			
	M85234	R	01/11/2022	GALAGO	GERONCE (64)	2		614
76	GA25516	B	07/10/2021	GALAGO	Jihlava (Rép. Tchèque)			
	GA25516	R	26/12/2022	GALAGO	ARQUES-LA-BATAILLE (76)	1082		445
76	M7488	B	12/08/2022	GALAGO	SAINT-VIGOR-D'YMONVILLE (76)			
	M7488	R	12/08/2022	GALAGO	SAINT-VIGOR-D'YMONVILLE (76)	4,96		0
76	M83929	B	20/11/2019	GALAGO	GERONCE (64)			
	M83929	C	25/02/2021	GALAGO	GERONCE (64)			
76	M83929	B	23/10/2022	GALAGO	SANDOUVILLE (76)	705		1068
	M79266	R	29/12/2022	GALAGO	LEZAY (79)	0,9		769
79	M79178	B	14/09/2021	GALAGO	SAINTE-OPPORTUNE-LA-MARE (27)			
	M79178	R	05/09/2022	GALAGO	MAREUIL-CAUBERT (80)	50		356
80	M91151	B	19/12/2021	GALAGO	PLOMODIERN (29)			
	M91151	R	23/09/2022	GALAGO	LANCHERES (80)	479		278
84	M79385	B	03/11/2022	GALAGO	PARADOU (13)			
	M79385	R	04/11/2022	GALAGO	PUYVERT (84)	45,5		1
85	M73841	B	17/09/2014	GALAGO	SALLERTAINE (85)			
	M73841	R	19/09/2022	GALAGO	SALLERTAINE (85)	1		2924
85	M88935	B	30/03/2022	GALAGO	DONGES (44)			
	M88935	R	25/12/2022	GALAGO	SAINTE-FLAIVE-DES-LOUPS (85)	84		270
Danemark	M90918	B	18/03/2022	GALAGO	AMBES (33)			
	M90918	R	22/10/2022	GALAGO	Falen Dyb, Værnengene, Nørre Nebel, Ringkøbing-Skjern (Danemark)	1354		218
Pays-Bas	L572116	B	31/10/2022	GALAGO	TALAIS (33)			
	L572116	R	30/01/2023	GALAGO	Asten (Pays-Bas)	826		91

Annexes — Tableau des reprises Bécassines sourdes

Département de reprise	BAGUE	ACTION	DATE	ESPECE		DISTANCE	DUREE PORT
	SE37168	B	03/10/2022	LYMMIN	GERAUDOT (10)		
10	SE37168	R	23/10/2022	LYMMIN	GERAUDOT (10)	0	20
	SE20731	B	25/10/2022	LYMMIN	SAINT-ARNOULT (14)		
14	SE20731	R	12/11/2022	LYMMIN	BONNEVILLE-SUR-TOUQUES (14)	2	18
	SE20736	B	26/10/2022	LYMMIN	SAINT-ARNOULT (14)		
14	SE20736	R	17/12/2022	LYMMIN	BONNEVILLE-SUR-TOUQUES (14)	0,25	52
	SE20738	B	26/10/2022	LYMMIN	SAINT-ARNOULT (14)		
14	SE20738	R	04/11/2022	LYMMIN	SAINT-ARNOULT (14)	0,2	9
	OSE21672	B	31/12/2022	LYMMIN	BARNEVILLE-LA-BERTRAN (14)		
14	OSE21672	R	31/12/2022	LYMMIN	BARNEVILLE-LA-BERTRAN (14)	0	0
	DK31589	B	22/04/2019	LYMMIN	LISDORF (Allemagne)		
15	DK31589	R	22/10/2022	LYMMIN	DIENNE (15)	550	1279
	OSE02493	B	06/04/2023	LYMMIN	ALLANCHE (15)		
15	OSE02493	R	06/04/2023	LYMMIN	ALLANCHE (15)	0	0
	SE34624	B	25/03/2021	LYMMIN	VERNOLS (15)		
15	SE34624	R	20/10/2022	LYMMIN	CHALINARGUES (15)	8	574
	SE40102	B	01/04/2021	LYMMIN	SAINT-BONNET-DE-CONDAT (15)		
15	SE40102	R	27/10/2022	LYMMIN	SAINT-SATURNIN (15)	4	209
	SE43317	B	03/03/2022	LYMMIN	VENDENESSE-SUR-ARROUX (71)		
15	SE43317	R	16/10/2022	LYMMIN	ALLANCHE (15)	178	227
	SE43660	B	23/04/2022	LYMMIN	VALUEJOLS (15)		
15	SE43660	R	27/10/2022	LYMMIN	VALUEJOLS (15)	0	187
	SE05216	B	08/02/2022	LYMMIN	SAINT-SULPICE-DE-FALEYRENS (33)		
33	SE05216	R	06/11/2022	LYMMIN	CABARA (33)	6	271
	10X41789	B	16/10/2020	LYMMIN	VEURNE (Belgique)		
38	10X41789	R	27/10/2022	LYMMIN	LANS-EN-VERCORS (38)	698	741
	SE40693	B	31/03/2022	LYMMIN	CHALMAZEL (42)		
42	SE40693	R	22/10/2022	LYMMIN	CHALMAZEL (42)	5,5	205
	SE02424	B	02/04/2021	LYMMIN	SAINT-FRONT (43)		
43	SE02424	R	22/10/2022	LYMMIN	SAINT-FRONT (43)	0	568
	SE02429	B	09/04/2021	LYMMIN	CHAMPCLAUZE (43)		
43	SE02429	R	29/10/2022	LYMMIN	CHAMPCLAUZE (43)	0	568
	SA653875	B	16/03/2021	LYMMIN	SAINT-LAURENT-DE-MURET (48)		
48	SA653875	R	21/12/2022	LYMMIN	SALCES (LES) (48)	6,5	645
	SE02347	B	07/04/2022	LYMMIN	SAINT-LAURENT-DE-MURET (48)		
48	SE02347	R	01/11/2022	LYMMIN	BUISSON (LE) (48)	3	208
	SE02348	B	13/04/2022	LYMMIN	NASBINALS (48)		
48	SE02348	R	12/11/2022	LYMMIN	NASBINALS (48)	0	213
	SA653897	B	06/04/2021	LYMMIN	NASBINALS (48)		
	SA653897	C	17/03/2022	LYMMIN	NASBINALS (48)		
	SA653897	C	13/04/2022	LYMMIN	NASBINALS (48)		
48	SA653897	R	30/10/2022	LYMMIN	SALCES (LES) (48)	5,8	572
	SE43016	B	13/04/2022	LYMMIN	NASBINALS (48)		
	SE43016	C	21/04/2022	LYMMIN	NASBINALS (48)		
48	SE43016	R	23/10/2022	LYMMIN	NASBINALS (48)	0,75	193
	SE43019	B	13/04/2022	LYMMIN	SALCES (LES) (48)		
48	SE43019	R	19/11/2022	LYMMIN	SALCES (LES) (48)	0	220
	SE43021	B	13/04/2022	LYMMIN	SALCES (LES) (48)		
	SE43021	C	15/04/2022	LYMMIN	SAINT-GENIEZ-D'OLT-ET-D'AUBRAC (12)		
48	SE43021	R	08/10/2022	LYMMIN	SALCES (LES) (48)	0	178
	SE43024	B	15/04/2022	LYMMIN	MARCHASTEL (48)		
48	SE43024	R	20/11/2022	LYMMIN	MARCHASTEL (48)	1,8	219
	SE43028	B	21/04/2022	LYMMIN	SALCES (LES) (48)		
48	SE43028	R	30/10/2022	LYMMIN	SALCES (LES) (48)	1,2	192
	SE43104	B	21/04/2022	LYMMIN	BRION (48)		
48	SE43104	R	02/11/2022	LYMMIN	BRION (48)	0	195
	SE34793	B	15/10/2022	LYMMIN	SAINT-ULRICH (68)		
56	SE34793	R	13/11/2022	LYMMIN	ARZAL (56)	714	29
	H102279	B	26/10/2022	LYMMIN	AMSTERDAM (Pays-Bas)		
63	H102279	R	27/12/2022	LYMMIN	PICHERANDE (63)	790	62
	SC34227	B	29/03/2021	LYMMIN	SAINTE-OPPORTUNE-LA-MARE (27)		
76	SC34227	R	24/10/2022	LYMMIN	RIVES-EN-SEINE (76)	20	574